

LES OBSERVATOIRES URBAINS FRANÇAIS DANS LES PAYS MÉDITERRANÉENS

PAR EMILE LE BRIS ET JEAN MÉTRAL *

■ Introduction

* E. Le Bris : géographe à l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement)
J. Métral : anthropologue à l'Université Lyon II

- Quels partenariats sont recherchés dans les pays d'accueil et en France ? N'y a-t-il pas risque de redondance avec ce que savent faire les spécialistes des pays d'accueil ? Comment les observatoires s'inscrivent-ils dans l'activité des centres français ?
- Quelles retombées obtient-on dans les champs de la recherche, de la formation et de l'opérationnel ?
- Où en est le processus d'accumulation de documents, de données et de connaissances ? Ce qui répondait à un besoin dans les années 80 est-il toujours d'actualité ? Comment réguler une "coopération de flux" faisant alterner plus ou moins rapidement à la tête des observatoires des responsables ayant des niveaux d'expérience très différents et des appartenances disciplinaires variées, afin de permettre aux Observatoires d'avoir une logique de politique de long terme ?

■ Acte fondateur et marque de fabrique

A l'origine de l'initiative prise au Caire, dans le cadre du CEDEJ, en 1983, on trouve l'Institut français d'architecture et ses ateliers d'architecture comparée. Il s'agissait de former des chercheurs dans les écoles françaises d'architecture et, dans ce but, d'envoyer les étudiants français sur le terrain. Le "Service de la recherche architecturale" du ministère français de l'Équipement (qui deviendra le "Bureau de la recherche architecturale"), bientôt suivi par les ministères des Affaires étrangères et de la Recherche, va donc soutenir, à titre expérimental, une structure de service basée au Caire. L'objectif était de centraliser dans cette ville et de rediffuser l'information concernant l'urbanisme, l'architecture et l'habitat en Egypte

afin, d'une part, de favoriser le développement des relations entre les équipes françaises et les partenaires locaux et, d'autre part, de décloisonner le terrain disciplinaire en privilégiant la logique de réseau. À l'époque, il était envisagé que la structure modeste mise en place s'ouvre à des partenaires européens et à des partenaires économiques dans le but, notamment, de recueillir des ressources additionnelles.

Cette première initiative aurait un caractère presque anecdotique si elle ne s'était pas inscrite dans le contexte français de la décentralisation. Soutenues par le ministère de l'Équipement, les collectivités locales souhaitaient, à l'époque, solliciter le milieu de la recherche afin de réconcilier l'approche conceptuelle et l'analyse des systèmes socio-spatiaux avec l'action opérationnelle. L'intérêt des observatoires conçus à cette époque en France était le rapprochement qu'il permettait entre la demande sociale et la démarche de recherche, afin de mettre à la disposition des professionnels et des élus le stock de connaissances, accumulé par les chercheurs.

La démarche – nécessairement inscrite dans la durée – se concevait en trois temps :

- Collationner les données des diverses sources, tout en évaluant leur fiabilité et en se gardant d'une intention strictement accumulative. Construire une base de données urbaines informatisée ;
- Digitaliser les fonds cartographiques disponibles ;
- Fournir un mode d'utilisation des résultats qui soit pédagogique, en définissant des indicateurs d'urbanisation simples que l'on pourrait facilement traduire en images actualisables.

C'est sur ces bases que l'IRD entreprit, dans la seconde moitié des années 80, la confection d'un Atlas informatisé de la ville de Quito (Equateur) avant d'en assurer le transfert à la municipalité sous la forme d'un "tableau de bord" de gestion urbaine. Ainsi conçus, les observatoires requièrent certes des compétences techniques, mais se trouvent aussi au cœur d'enjeux politiques, souvent de très court terme. Ces exigences et ces contraintes ne sont évidemment pas sans conséquence sur le choix des responsables.

■ Trois histoires singulières et une ébauche

Dans la phase initiale de l'Observatoire Urbain du Caire Contemporain (OUCC), l'accent fut mis sur l'évolution historique des formes urbaines. L'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France (IAURIF), chargé du schéma directeur du Grand Caire, fut au cours de ces premières années un intermédiaire incontournable de l'OUCC. L'intérêt des responsables locaux successifs de l'IAURIF pour l'Observatoire fut très inégal, mais il y eut indéniablement une "entrée en discussion", en particulier autour d'un projet commun sur la vieille ville. Tout indique cependant que chacun resta finalement dans son champ d'action propre, sans risquer d'interférer avec les initiatives de l'autre.

A partir de 1993, le CEDEJ s'est orienté vers le traitement systématique de données censitaires géoréférencées²⁾ grâce aux compétences disponibles dans le centre (démographes et géographes) et grâce à un investissement lourd en équipement informatique de la part du Programme Interdisciplinaire de

Recherche sur la ville du CNRS. Le fonds cartographique, dont la constitution avait été amorcée dans la seconde moitié des années 80, changea donc de dimension. Se posaient alors deux questions :

- Une structure comme celle de l'OUCC peut-elle s'engager dans une logique de substitution, même si elle entretient de bonnes relations avec les institutions locales (planification : General Organization for Physical Planning (GOPP) et statistique : Central Agency for Public Mobilisation and Statistics (CAPMAS) ?
- La pratique, développée au fil des ans, de l'expertise locale - exercice que justifie et autorise l'outil documentaire - pose le problème du choix des interlocuteurs, sachant qu'en Egypte, la ville du Caire est placée sous l'autorité d'un gouverneur ayant rang de ministre. Les chercheurs de l'OUCC ont pris, depuis quelques années, le parti d'une collaboration étroite, tant avec les institutions publiques égyptiennes qu'avec les responsables de projets bénéficiant de financements internationaux ou les entreprises françaises. Les initiatives mentionnées dans l'encadré n°1 se sont avérées fructueuses, mais, s'agissant de jeunes chercheurs et de doctorants, elles posent le problème de la conciliation entre logiques de recherche, logique de service et contraintes spécifiques de l'expertise.

A Beyrouth, en 1977, alors que le pays était encore en guerre, se posaient déjà les problèmes de la future reconstruction. Dans ce cadre, l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) put trouver au CERMOC des sources d'informations précieuses. A la fin des années 80, alors que le Liban est en guerre depuis une

2) Il s'agit de données de recensement traitées de telle sorte qu'elles soient localisables sur des cartes dessinées par ordinateur..

1• RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET ACTIVITÉS DE L'OBSERVATOIRE URBAIN DU CAIRE CONTEMPORAIN (OUCC)

Ressources documentaires

- Le fonds cartographique représente aujourd'hui 6000 cartes dont le classement et l'archivage ont été achevés fin 1997. Ce fonds comprend l'ensemble de la production cartographique égyptienne et une partie de la cartographie du Soudan. Ces cartes sont archivées dans une collection d'Atlas avec tableau d'assemblage en couverture. Ces fonds comportent une base de données géoréférencées, et notamment l'ensemble des données censitaires de 1882 à 1996, dont certaines sont couplées avec une cartographie numérique. Il comporte également la base de données EGIPTE qui rassemble depuis 1994 les données de 11 recensements étalées sur un siècle et couvrant l'ensemble des unités administratives d'Égypte. Les recensements de 1848 et de 1996 sont en cours d'intégration dans cette base. C'est en grande partie à partir de ce système d'information géographique (SIG) qu'a été élaboré l'Atlas électronique du Grand Caire disponible sur CDrom.
- Ont également été mis en chantier en 1999, un CDrom interactif sur les recensements égyptiens et un serveur Web

Atlas du Caire.

- Un fonds bibliographique consultable via le fichier général du CEDEJ.

Les fonds sont libres d'accès au public avec possibilité de reproduction de cartes et d'extractions.

Animation et valorisation scientifiques

La Lettre de l'OUCC

Elle est passée d'un format de 12 pages à un format de 70 pages mais sa périodicité, à l'origine trimestrielle, est devenue semestrielle. Le numéro 50, sorti en janvier 2000, retrace l'histoire de l'OUCC depuis sa création. Il a été tiré à 600 exemplaires.

Étudiants, chercheurs et universitaires de passage animent un cycle de séminaires. Deux journées d'études sont programmées, l'une sur le gouvernement local et les nouvelles formes de gouvernance, l'autre sur la patrimonialisation et le centre historique du Caire. Ces rencontres s'adressent aux aménageurs, aux chercheurs, aux bailleurs de fonds et aux représentants des habitants du Caire.

Encadrement

Plus de 50 étudiants – français pour la plupart – bénéficient d'un accueil entre 1997

et 1999. Ils eurent accès aux fonds documentaires qu'ils contribuèrent à alimenter. Ils disposèrent de supports comme les séminaires et la Lettre d'information.

Expertise

L'OUCC est actuellement engagé dans différentes opérations situées aux confins de la recherche et de l'expertise :

- Commande du GOPP pour l'analyse des paysages urbains et des fondements socio-économiques de l'identité de la vieille ville ;
- Publication, avec le CAPMAS, d'un CDrom intégrant la totalité des recensements égyptiens depuis 1882 ;
- Convention de collaboration avec le programme Participatory Urban Management Programm (PUMP) associant la coopération allemande (GTZ) et le ministère du Plan égyptien pour une réforme des procédures d'aménagement en Égypte ;
- Deux doctorantes sont en outre engagées dans des collaborations avec le groupe Systra sur le thème mobilité-transport et avec le projet ILD - USAID sur la régularisation de l'habitat informel.

2• RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET ACTIVITÉS DE L'OBSERVATOIRE DE RECHERCHE SUR BEYROUTH ET LA RECONSTRUCTION (ORBR)

Ressources documentaires

- Aujourd'hui, 2500 cartes et plans
- *Cartographie de Beyrouth*, Supplément à la lettre d'information n°3, 1995, 60p.
- Boudisseau G. : *Bibliographie de Beyrouth*, Supplément à la lettre d'information n°4, 1996, 42p.
- Arnaud J.L. : *Topographie de Beyrouth*, 8p. + 2 disquettes de cartes. Documents CERMOC n°2, 1998.
- Harb el Kak M. : *Bibliographie en arabe de Beyrouth*, Documents CERMOC, n°3, 1998, 74p.
- Carthothèque du CERMOC. 1 *Liban*, Documents CERMOC n°5, 2000, 30p.

Travaux de recherche

Deux programmes sont achevés :

- *Beyrouth et ses territoires*. Publication : Arnaud J.L.(ss. la dir. de) *Beyrouth, grand Beyrouth*, Cahiers du CERMOC n° 16, 1997, 227p.
- Reconstruction et réconciliation (inscrit dans le programme quadriennal du CERMOC "Vie commune et mémoire partagée : le Liban, laboratoire de la Méditerranée"). Publication : Huybrechts E. ; Douayhi C. (ss. la dir. de) *Reconstruction et réconciliation au Liban*, Cahiers du CERMOC, N° 23, 1999, 230P.

Deux programmes sont en cours sous la responsabilité d'E. Huybrechts :

- Interface Agriculture et urbanisation littorales (dans le prolongement du programme "Beyrouth et ses territoires" sur la question des limites de la ville).
- Atlas des localités, avec le Centre national de la recherche scientifique du Liban (CNRS), SIG (en prolongement du programme "Beyrouth et ses territoires" et en coordination avec le programme "Municipalités" du CERMOC).

Animation et valorisation scientifiques

La Lettre de l'ORBR

Le numéro 12 vient de paraître. Sa périodicité théorique est actuellement de 3 numéros par an. Tiré à 1000 exemplaires, la Lettre est diffusée dans un réseau d'environ 400 correspondants, dont un peu plus de la moitié au Liban, un gros tiers en France et très peu (6 %) dans la sous-région. Plus de 40 % des correspondants ne relèvent pas du monde académique (administrations de niveaux central et local, entreprises, bureaux d'études, presse et édition, etc.). Le volume des dernières livraisons varie entre 50 et 70 pages (contre 20 à 25 pages pour les premiers numéros) mais la dérive vers une formule de revue scientifique est moins nette qu'à l'OUCC.

Encadrement

L'ORBR a assuré principalement l'encadrement d'étudiants en urbanisme, en aménagement ou en géographie urbaine (18 DESS soutenus et 4 en cours, 16 DEA soutenus et 7 en cours, 1 thèse soutenue et une en cours).

Expertise

L'Observatoire est aussi reconnu et sollicité pour accomplir des fonctions de conseil et d'expertise au Liban, par les organisations nationales et internationales.

- Le CNRS libanais le reconnaît comme partenaire officiel pour l'établissement de l'Atlas des localités SIG dans son laboratoire de télédétection. Trois membres de l'Observatoire assurent les fonctions de conseillers scientifiques.
- L'ONU. Habitat II, après le sommet mondial des villes à Istanbul en 1996, l'a reconnu comme l'Observatoire du Liban. Programme Commission des Nations unies pour les établissements humains dont le siège se trouve à Nairobi, Kenya (UNCHS).
- L'ESCWA est sur le point de l'intégrer dans son réseau d'institutions de recherche.

Les milieux professionnels font de plus en plus souvent appel à l'observatoire pour des conseils, analyses, ou expertises.

quinzaine d'années, la question de sa reconstruction est mise à nouveau à l'ordre du jour, plus lourde d'enjeux financiers et politiques, dépassant de loin le cadre de la capitale libanaise. Ces enjeux suscitent des discussions passionnées dans la mesure où il s'agissait de donner une base scientifique à des objectifs militants.

A ce sujet, une table-ronde a été organisée à Lyon en 1990 sur le thème "Reconstruire Beyrouth, les

paris sur le possible". L'idée est alors lancée de créer un Observatoire de recherche sur Beyrouth et sa reconstruction (ORBR) (cf. encadré 2) au sein du CERMOC. La structure ne sera mise en place qu'en 1993, avec le retour du siège du CERMOC à Beyrouth⁽³⁾. Elle est d'emblée conçue sur le modèle de l'OUCC avec la constitution d'un fonds documentaire sur les multiples projets et travaux d'aménagement concernant la capitale libanaise. Il s'agissait également de

3 • RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET PERSPECTIVES DE L'OBSERVATOIRE URBAIN D'ISTANBUL (OUI)

Ressources documentaires

Un millier de titres représentant le fonds de l'OUI stocké dans la bibliothèque de l'OUI.

Environ 500 cartes à échelle de 1/500 à 1/500 000 concernant à la fois l'Istanbul ottomane, l'Istanbul républicaine et la Turquie d'aujourd'hui.

Travaux de recherche

- Programme "enjeux de la métropolisation" financé par l'Action concertée incitative ville (ACIV) du ministère français de la Recherche, la Mairie métropolitaine d'Istanbul étant une des administrations partenaires.
- En collaboration, les travaux d'enquêtes exploratoires sur le terrain portent sur : les "cités" privées protégées.
- J.F. Pérouse conduit un programme à part sur trois fronts d'urbanisation et s'intéresse, en particulier à travers les "excursions", à diverses questions : la nouvelle gare routière (Istanbul et ses environs), les déplacements dans la métropole (bateaux trans-Bosphores, tramway-métro léger).

- Elaboration d'un "Atlas d'Istanbul 2000" en collaboration avec la Mairie métropolitaine d'Istanbul. Le Centre national d'études spatiales (CNES), la société Spot-Image et le Centre interdisciplinaire d'études urbaines, unité mixte de recherche (CIEU) du CNRS et de l'Université de Toulouse 2 participent à ce projet.

Animation et valorisation scientifiques

- Les "excursions d'Istanbul", montées en collaboration avec les universités turques, permettent de sortir des quartiers historiques sur lesquels l'Observatoire s'était focalisé. L'initiative permet d'enquêter auprès des élus locaux des 36 mairies du Grand Istanbul et constituera à terme un support de valorisation des recherches.
- Le Colloque "Représenter Istanbul", mai 2000, sans doute avec le support d'une exposition, est présenté comme "l'acte fondateur" de l'OUI. Cette opération très publique a pour but de rassembler largement les techniciens, chercheurs, décideurs avec qui l'OUI et l'IFEA sont en

relation. C'est donc aussi une opération de valorisation qui fera appel à des sponsors privés comme Lafarge et Renault-Oyak qui pourraient devenir des partenaires durables.

Expertise

L'observatoire veut aussi renseigner et aiguiller les acteurs économiques ainsi que les décideurs étrangers. Pour cela, il lui faut identifier les interlocuteurs et partenaires locaux. L'annuaire des 500 premières entreprises turques est le début d'un "carnet d'adresses". L'OUI se propose de développer la fonction de service et de conseil, aussi bien auprès de la mairie métropolitaine que des acteurs étrangers, dans le cadre de la coopération décentralisée, avec les villes de Marseille, de Gênes, de Paris, pour la restauration de Galata*. Il en est de même avec Systra et Decaux. L'OUI développe ces activités en collaboration avec la responsable du poste d'expansion économique de l'Ambassade de France à Ankara.

*un quartier d'Istanbul

4 • PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ATELIER VILLE MAROCAINE (AVM)

Ressources documentaires

Constitution d'une base de données sur la ville (cartes, plans et autres documents dont documents bibliographiques) localisée à l'Institut national d'Aménagement et d'Urbanisme (INAU) mais conçue et mise en œuvre dans le cadre d'un projet collectif.

Travaux de recherche

L'AVM viendra en appui à différents programmes :

- "La ville comme objet de représentations" (Garret). Actes d'une journée d'étude

tenu sur ce thème à Tours, à paraître in collection "Villes en débat" dirigée par G. Althabe aux éditions l'Harmattan.

- "Les patrimoines dans la ville" avec publication (co-édition avec URBAMA (Urbanisation - Monde arabe, Unité mixte de recherche du CNRS et de l'Université de Tours) des actes d'un colloque tenu à Rabat.
- "Des discours sur les cités d'habitat collectif. Comparaison Maghreb-France" (B. Florin).

- "Enjeux et acteurs de la gestion urbaine au Maroc" (coordonné par A. Abouhani de l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme).

Animation et valorisation scientifiques

Colloques et séminaires

Séminaire régulier "Villes et sciences sociales" en collaboration avec l'INAU et l'Ecole d'architecture.

Deux colloques sont programmés avec l'INAU pour 2001 : "Métiers de la ville" et "Gouverner les villes".

3) Du fait de la guerre civile, le siège du CERMOC avait été installé à Amman (Jordanie) à la fin des années 80.

promouvoir la recherche sur l'urbanisation sur le long terme en fournissant des outils d'évaluation et d'analyse des projets en cours.

Bien que l'ORBR soit encore à ce jour la seule structure de son espèce existant au Liban, l'accumulation documentaire dans un centre français à Beyrouth pose à l'évidence le problème de la "dépossession d'une mémoire collective", problème auquel les libanais sont particulièrement sensibles, même s'ils apprécient les services rendus par l'observatoire.

L'ORBR va évoluer, tant dans ses axes de recherche que dans ses échelles d'intervention. Les différents thèmes abordés sont la ville de Beyrouth, le Grand Beyrouth, l'ensemble du territoire libanais (avec l'Atlas des municipalités) puis une réflexion de nature plus géopolitique sur la place du Liban dans les recompositions affectant l'ensemble du Proche-Orient (Programme "municipalités"). Il se transformera d'ailleurs en 1999 en "Observatoire Ville et Aménagement au Proche Orient" (OVAPO).

Créé en 1988 sur le modèle de l'OUCC, avec la constitution d'une base de données documentaire, l'Observatoire Urbain d'Istanbul (OUI) (cf. encadré 3) ne connaîtra son véritable démarrage qu'en 2000. L'ambition est bien de refonder l'OUI comme pôle des études et recherches urbaines sur la Turquie contemporaine. Il faut insister sur le faible nombre de recherches et d'études francophones concernant cette période.

Organisé depuis 1999 dans le cadre du Centre d'études en sciences humaines et sociales (devenu depuis "Centre Jacques Berque") à Rabat, "l'Atelier Ville Marocaines" (cf. encadré 4) a, comme les autres "observatoires", une fonction essentielle d'accumulation documentaire, mais s'en distingue au moins à deux titres :

- Cette fonction fait l'objet d'un projet collectif associant plusieurs institutions marocaines ;
- Le souci de structuration de la recherche urbaine et de l'encadrement s'appuie de la même manière sur les compétences de chercheurs et d'institutions nationales.

Le Centre Jacques Berque ne s'affiche pas comme point de passage obligé de la coopération scientifique française au Maroc.

Si les initiatives qui viennent d'être décrites procèdent d'un même acte fondateur et d'une même marque de fabrique, on constate que, dans la pratique, elles répondent de manière différente à des questions communes :

- Comment concilier logique de recherche, expertise et documentation en terrain étranger ?
- Comment envisager la fonction d'expertise dans des contextes où la ville est au cœur d'enjeux complexes de nature éminemment politique ?

L'initiative prise en 2000 d'une coordination des "observatoires" pourrait apporter certaines réponses à ces questions et permettre de mieux identifier les acteurs bénéficiaires de leurs fonctions de base : recherche "fondamentale", centre de ressources et de services, encadrement et formation, expertise.

■ Observer, chercher, former : des logiques inconciliables ?

► *Ménager un équilibre entre les fonctions des observatoires*

L'impression qui prévaut est celle d'un équilibre relatif entre les fonc-

tions mais l'on ne peut manquer de relever certains déséquilibres récurrents : hypertrophie relative de la fonction d'encadrement par rapport à la fonction recherche et ciblage déséquilibré de la fonction d'expertise. Si, dans certains cas, on a recours à l'expertise sans aucun état d'âme, dans d'autres cas l'expertise se résume à une démarche "d'observateurs". Cela signifie que l'expert joue un rôle d'"accompagnateur" d'expériences appliquées sans avoir à rédiger de rapport dans lequel il inclurait ses conclusions et ses recommandations, ce qui le prive du même coup de ressources additionnelles.

Un équilibre satisfaisant et durable entre logique documentaire et logique de recherche reste le point crucial. A effectifs et moyens constants à faible niveau, si on privilégie la logique documentaire, on peut tuer la recherche, alors que, si l'on met la recherche au premier plan, on affaiblit la logique documentaire en l'instrumentalisant à des fins dont l'enchaînement cohérent n'apparaît pas toujours de manière évidente. Les observatoires bénéficiant de la plus longue ancienneté ont poussé cette logique documentaire assez loin, accumulant les données, en diversifiant la nature, sophistiquant les outils d'enregistrement et de traitement. On suscitait, ce faisant, une demande de la part d'acteurs toujours plus nombreux et plus variés (excroissance de la fonction d'expertise) sans toujours se préoccuper de la possibilité d'assurer durablement l'offre, sans prendre en compte les besoins en compétences spécifiques (documentalistes, techniciens, ingénieurs). Le profil de recrutement local, établi par l'actuel responsable de l'OUI, illustre un déficit constaté dans d'autres centres⁴⁾. Dans les observatoires les plus anciens on note que, plus la taille de l'outil documentaire devenait importante, plus celui-ci risquait de s'autonomiser, exposant

ainsi l'observatoire à fonctionner dans le champ de la recherche au gré des services offerts.

► Recherche "main stream" et investigation empirique

On doit prendre garde à "ne pas soustraire le vieux vin pour le mettre dans des bouteilles neuves", au risque de céder à un ethnocentrisme de mauvais aloi sous le couvert d'un universalisme aussi pernicieux que certaines visions étroitement culturalistes. A l'échelle internationale, la récurrence, depuis le début des années 90, d'un certain nombre de thématiques fonctionnant plus ou moins comme des "figures imposées" (développement urbain durable, gouvernance, territorialités, impacts urbains des nouvelles technologies, participation populaire, identités, etc.) ne suffit pas à masquer une certaine forme de désarroi face à l'évolution des conceptions du rôle des villes et des rapports entre ville, Etat et système international. Ces questions définissent-elles une césure entre "villes du Nord" et "villes du Sud" ? Les chercheurs s'efforcent de sortir des "figures imposées" en approfondissant un certain nombre de problématiques que l'on peut considérer comme nouvelles : "ajustement municipal" et financement de l'urbanisation, évolution de la mobilité urbaine, anomie urbaine et problématique de l'intégration par l'urbanisation reprenant certains acquis d'une anthropologie urbaine florissante dans les années 80, réponses urbaines à des événements catastrophiques, rapport entre modèle urbain et modèle de développement, etc. Ils tentent également de reformuler certaines "vieilles" questions plus que jamais d'actualité : logement, morphologie et paysages urbains, services publics, etc.

Il serait souhaitable que les observatoires soient en mesure de confronter en permanence l'état du

4) *Elaboration et ordonnancement des dossiers de presse - Veille sur les séismes - Permanence pour consultation du fonds - Mise en forme des inventaires documentaires et saisie informatique du fonds - Scannage du fonds cartographique et mise en forme des bases statistiques - Reconstruction du site web.*

débat “*main stream*” sur l’urbain avec l’état de la recherche, des pratiques et des politiques urbaines dans le pays d’implantation. L’organisation, fin juin 2000, d’une journée d’études avec le CNRS libanais sur l’état de la recherche urbaine au Liban a constitué, à cet égard, une opportunité intéressante. Il serait également souhaitable que les responsables des observatoires se tiennent informés des travaux sur la thématique urbaine menés actuellement dans le cadre du GEMDEV.

Un consensus a pu être trouvé avec nos interlocuteurs des observatoires sur l’idée que la véritable innovation en matière de recherche urbaine ne peut que résulter de ce va-et-vient permanent. Il conviendrait aussi de replacer certains grands débats nationaux (l’aménagement du territoire au Maroc par exemple) dans un contexte plus large. Le programme “métropolisation” va incontestablement dans le bon sens en privilégiant la confrontation et la comparaison et devra se préoccuper de répondre à la demande des partenaires sur ce registre.

Par ailleurs, il conviendrait d’analyser l’évolution de l’investissement des différentes disciplines de sciences sociales dans l’urbain pour mieux cerner les compétences dont les observatoires auront besoin. Les actes fondateurs de ces observatoires (voir premier paragraphe) sont empreints de notions de sociologie et d’architecture avec des tensions fortes entre recherches sur les formes urbaines et recherches sur les sociétés urbaines. Géographes et urbanistes sont aujourd’hui aux commandes, institutionnellement et scientifiquement, dans les divers observatoires mais non dans les centres. Ce glissement et cette distorsion n’ont rien en soi de préoccupant. Encore faut-il que soient clairement assumés, à la fois la

vocation pluridisciplinaire des observatoires urbains et l’affichage de priorités disciplinaires fortes dans la politique scientifique des centres. Les observatoires souffrent sans doute d’un déficit fort dans l’investigation qualitative propre à l’anthropologie, et ne négocient pas dans les meilleures conditions la difficile fusion entre problématiques urbaines classiques des sciences sociales d’une part et, d’autre part, rôle incontournable des sciences de l’ingénieur, investissement résolu de la science politique dans le champ urbain contrastant avec le déficit de recherches en économie dans ce même champ⁵⁾. Comment interpréter ces équilibres disciplinaires mouvants par rapport à l’évolution du traitement scientifique de la question urbaine au cours des quinze dernières années ?

■ Les multiples facettes inégalement exploitées du partenariat scientifique et technique

► *Coopération*

La pire des postures est bien celle qui s’inspire d’une logique d’extraction sans restitution et dissocie exagérément le “terrain” (milieu local) d’un milieu français et/ou international, se réservant le privilège de la conceptualisation. Comment l’évolution du monde et celle de la science ont-elles modifié les “raisons de coopérer scientifiquement” ? Comment traduire la particularité et l’originalité d’un monde dans le savoir d’un autre monde ? Sans tomber dans un relativisme généralisé, il faut considérer qu’aucun savoir n’est à rejeter mais que tous doivent être pensés par rapport au réseau qui leur permet d’exister. Ces questions dépassent

5) On ne peut que saluer la constitution, dans le cadre du CERMOC et en liaison avec l’IRD, d’un pôle de recherche sur la fiscalité au Liban. Il faut souhaiter qu’une place soit faite à la fiscalité locale et que les économistes concernés travaillent avec les spécialistes de gestion urbaine et avec les politologues (articulation fiscalité - citoyenneté).

bien évidemment le cas particulier des observatoires mais ces derniers, au sein des centres et instituts, doivent puiser leur raison d'être et forger leur dynamisme dans l'ouverture incessante de nouveaux espaces de coopération scientifique.

S'agissant de la relation aux postes diplomatiques français, il faut faire prévaloir les finalités et les exigences du travail scientifique - éventuellement contre des sollicitations circonstanciées -, mais aussi saisir toutes les occasions de "faire connaître", sous des formes appropriées, les avancées obtenues. Cette exigence n'est nullement contradictoire avec la volonté d'ouverture européenne (manifestée aussi bien à l'OUCC qu'à l'ORBR).

► **Coordination**

Faut-il donner la priorité aux articulations à l'échelle locale plutôt qu'à la mise en réseau des observatoires ? Certains plaident pour une coordination "*a minima*", par de simples échanges de services et par l'unification des procédures techniques de traitement documentaire car, d'un observatoire à l'autre, les univers sont très différents et les villes sont de tailles très différentes, ce qui nécessite des traitements propres à chaque terrain. Dès lors, l'objectif de coordination des recherches urbaines françaises sur chaque site est mis en avant, et l'on tente de rechercher, non pas une improbable "totalisation" des réseaux des différents responsables d'observatoires, mais plutôt une réflexion commune sur les voies de l'innovation en matière de recherche urbaine.

La coordination inter-observatoire doit en tout état de cause s'accompagner d'un effort renouvelé de mobilisation du milieu français de la recherche et de la formation (dans et hors aire culturelle). On pourrait imaginer une instance externe de coordination, basée en France et traitant à la fois des activités de recherche urbaine et de la fonction

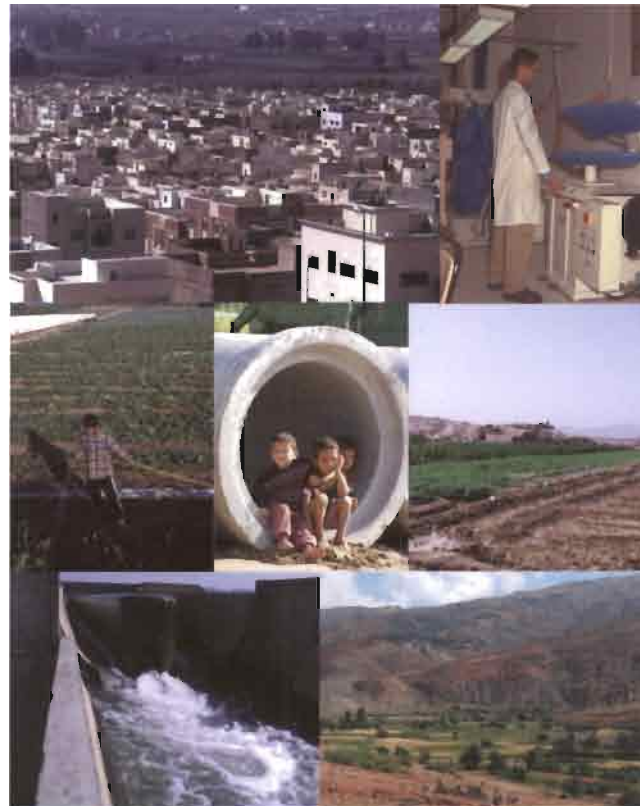
de service des observatoires. Nous sommes, quant à nous, convaincus de l'utilité d'une structure d'intermédiation entre les milieux français (et européens) de la recherche et de la formation et les observatoires, sorte de structure-relais permettant à des partenaires nationaux et français de mener une réflexion stratégique sur la ville. Il est prématuré d'aller plus loin dans la définition d'une telle structure, mais nous suggérons que le principe de sa création fasse l'objet d'un débat.

■ **Conclusion**

La coordination entre observatoires peut-elle aller jusqu'à l'idée d'observatoires régionaux de la crise urbaine ? Une telle idée est défendue, sans succès il est vrai, depuis une quinzaine d'années. Sa concrétisation permettrait de construire de réelles perspectives stratégiques sur la ville et l'aménagement, perspectives susceptibles d'éclairer les interventions d'acteurs, aussi bien publics que privés, dans les pays d'accueil et dans le cadre des initiatives de coopération. Il serait utile de formuler certains principes d'action en matière de valorisation et d'expertise en manifestant la plus large ouverture autant que le souci de ne pas mélanger les genres.

Les observatoires doivent sans doute mieux contribuer à l'ouverture de nouveaux espaces de coopération scientifique, en mobilisant de manière plus cohérente les milieux français et européens intervenant dans la recherche et la formation. Les acquis obtenus dans les pays du pourtour méditerranéen devront être en permanence confrontés à ceux résultant des recherches menées en France, ainsi qu'aux évolutions mondiales affectant la "pensée sur la ville" (la "métropolisation", la "ville globale", la "ville émergente", la participation populaire et la consolidation des formes de démocratie participative). ■

Méditerranée, économies en marche



SOMMAIRE

- Avant-propos de Jean-Michel SEVERINO,
Directeur général de l'Agence française de Développement p 5
- L'AfD et les pays du sud de la Méditerranée :
une approche régionale à l'écoute des enjeux. p 7

COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

- Le capital-investissement au Maroc :
une histoire récente, pour demain le développement p 13
- Formation professionnelle et mise à niveau en Tunisie p 29
- Territoires palestiniens : une économie entravée p 41

DÉVELOPPEMENT DES VILLES

- Marseille, interface entre Europe et Méditerranée : le projet Euroméditerranée. . . p 53
- Municipalités et reconstruction au Liban p 65
- Les observatoires urbains français dans les pays méditerranéens. p 73

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET GESTION DE L'EAU

- Les agricultures du Maghreb et l'AfD p 85
- L'agence de Bassin Oum Er R'Bia : le chemin vers une gestion de l'eau globale
et décentralisée au Maroc p 101
- L'irrigation : enjeu capital pour les pays de la Méditerranée p 109

ANNEXES : résumés des articles en langues anglaise et arabe. p 121